



L'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du 13

Est une association de loi 1901 qui s'emploie avec ses adhérents à mener et entretenir des actions pour plus de 6500 familles de pompiers sur tout le département.

Elle est et représente la plus grande caserne de France.

Elle encadre les Amicales des 65 centres de secours déployés dans les Bouches du Rhône.

Elle garantit la représentation des sapeurs-pompiers et défend leurs intérêts.

Elle représente et se fait porte-parole de la FNSP (fédération nationale des sapeurs-pompiers) et relaye en interne les informations de la corporation.

Sommaire

■ **Son rôle et ses tâches**.....Page 2

Les Délégations

Conseil d'administration.....Page 3

Comité exécutif

■ **Rejoindre l'UDSP13**.....Page 5

Chiffres clés

Ses adhérents

Intérêts & Avantages

Cotisation

Réseau associatif

Inscription (Formulaire d'adhésion.)

Le rôle de l'Union s'organise autour des besoins et des activités des sapeurs-pompiers et leurs familles.

Elle coordonne avec les Amicales de chaque centre de secours, le fonctionnement des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers. Elle régit également la formation au secourisme et les œuvres des pupilles, ainsi que les rassemblements sportifs et loisirs.

Elle est la protectrice du patrimoine et de l'histoire des Pompiers de la plus grande caserne de France.

Elle assure la représentation des sapeurs-pompiers et la défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics locaux et des autorités d'emploi.

Afin d'endosser sa lourde tâche L'Union départementale des sapeurs-pompiers des Bouches-du-Rhône se compose de plusieurs délégations.

Les délégations (commissions)

Actuellement au nombre de 12 groupes de travail pilotés par un membre du conseil d'administration, les délégations se réunissent régulièrement, pour régenter et aborder de nombreux sujets, déterminer et accomplir de nombreuses actions toutes nécessaires à la cohésion et à la protection de notre belle et courage famille que forme la corporation des Pompiers du 13.

Les groupes de travail sont ouverts à tous les adhérents, ils permettent à qui le souhaite de s'investir.

- | | | |
|-------------------|---|--|
| 1. Les Anciens | 2. Agents Administratifs et Techniques Spécialisés (AATS) | 3. Cohésion Sociale |
| 4. Communication | 5. Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) | 6. Président d'Amicales |
| 7. Les Pupilles | 8. Reconnaissances | 9. Le Sport |
| 10. Le Secourisme | 11. Les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) | 12. Les Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) |

Conseil d'administration :

L'association est composée de 24 membres élus tous les 2 ans par les adhérents de l'UDSP13.

Ils se partagent et encadrent 6 groupements.

Groupement CENTRE

Vanessa Apostolico,
Berre l'Étang

Thierry Meles,
Grans/Eyguières

Christian Mercier,
Lambesc

Agnès SUSTRANCK,
Berre l'Étang

Groupement EST

Philippe Petit,
Groupement Est

Guillaume Decanis,
Aix en Provence

Pascal Paul,
Aix en Provence

Bernard Schifano,
Mimet

Groupement NORD

Julien Besancon,
Saint Martin de Crau

Nicolas Guiraud,
Tarascon

Pascal Vincent,
Vallée des Baux

Groupement OUEST

Fabrice Carboni,
Port-de-Bouc

J-François Le Bigot,
Châteauneuf-les-
Martigues

Fredéric Molina,
Martigues

Groupement SUD

Alexandre Aubert,
Roquevaire

Michel Ducouso,
Gémenos

Maurice Pacchini,
La Bouilladisse

Romain Del Grazia,
Roquefort-la-Bédoule

État-Major du SDIS 13 / CFD

Pascal Poulain,
État-Major SDIS 13

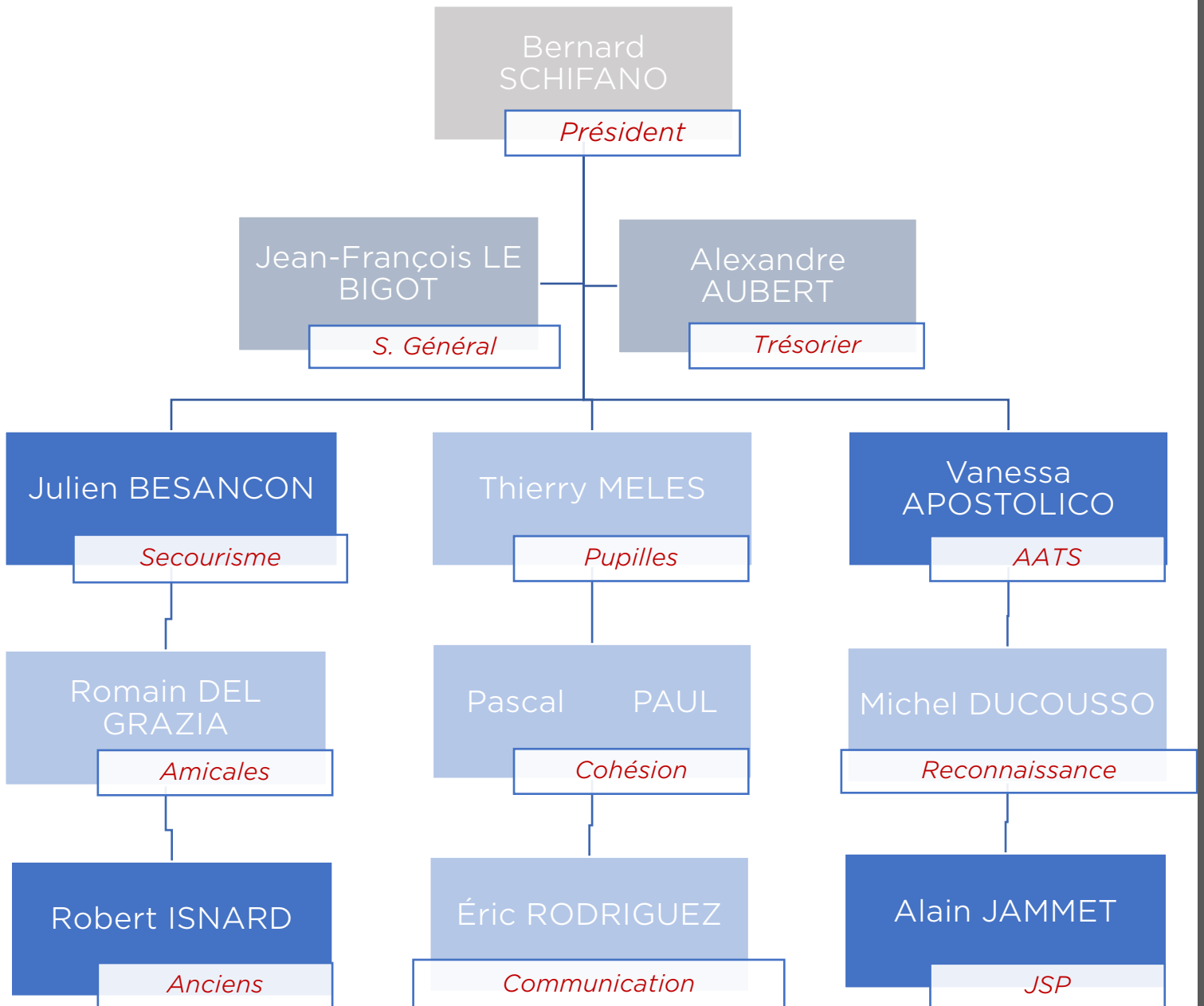
Éric Rodriguez,
État-Major SDIS 13

Alain Jammet,
CFD

Mireille Matheron,
CFD

Comité exécutif :

Son comité exécutif est composé de 12 membres impliqués dans l'application d'actions majeures et d'importance afin de mener.



**Rôle principal*

+de 9 000

FAMILLES DE POMPIERS DANS LE 13



Ses adhérents

Professionnels & Volontaires, les Agents Administratifs et Techniques les Jeunes et les Anciens Sapeurs-Pompiers des Bouches du Rhône peuvent adhérer à l'association et rejoindre l'Union.

Intérêts & Avantages

- Couverture assurance de garanties complètes adaptées à la profession et vos besoins.
- Une écoute et un accompagnement moral et financier.
- Un accès aux compétitions sportives départemental, régional et national.
- De nombreux avantages et réductions négociés pour vous.

Cotisation

Votre adhésion et soumise à une cotisation annuelle fixe et dépend de votre fonction au sein des Sapeurs-Pompiers.

Sapeurs-Pompiers professionnels & Volontaires	21,00€
Agents Administratifs et Techniques	16,00€
Jeunes Sapeurs-Pompiers	10,00€
Anciens Sapeurs-Pompiers + de 75 ans	13,00€
- de 75 ans	11,00€

■ Réseau associatif

Rejoindre et intégrer notre Union s'est investir un réseau associatif social et solidaire et faire progresser la cause des Sapeurs-Pompiers. Votre adhésion sera le symbole de votre engagement au sein de votre unité et de votre attachement à des valeurs essentielles.

UNE ADHÉSION UNIQUE REGROUPANT



La mutuelle 100% Pompier	Fédération National des Sapeurs-Pompiers de France	Œuvre des pupilles orphelins et fond d'entraide des Sapeurs-Pompiers de France	L'Union Régionale Sud Méditerranée
<p>Créée par et pour des sapeurs-pompiers, la MNSPF protège et accompagne tous les sapeurs-pompiers. Depuis près de 70 ans, elle partage leurs valeurs et une mission : protéger. Près de 250 000 personnes lui font ainsi confiance</p>	<p>Regroupe les Sapeurs-Pompiers civiles. Elle dispose d'un mensuel propre (LE MAG)</p> <p>Son objectif est de représenter, défendre, promouvoir et améliorer les conditions de vie et de travail des Sapeurs-Pompiers de France.</p>	<p>L'ODP est une association à but non lucratif créée le 27 mars 1926 par le Commandant GUESNET. Elle est reconnue d'utilité publique et placée sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République. Son premier rôle depuis sa création : le traitement des décès en Service Commandé.</p>	<p>Subvient en aide aux Sapeurs-Pompiers dans le besoin, de développer la pratique du sport et de participer à l'évolution du métier de Sapeur-Pompier dispose de commissions de travail spécialisées.</p>

■ Inscription

Pour adhérer et nous rejoindre, il vous suffit de nous retourner le formulaire d'inscription ci-dessous :

■ FORMULAIRE D'ADHÉSION

A l'Union Départemental des Sapeurs-Pompiers du 13

*Ci-dessous, merci de renseigner les informations nécessaires à votre adhésion : **Chacun des champs est obligatoire.***

■ Nouvel Adhérent :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal - Ville

N° de Téléphone

Émail :

■ J'atteste exercer l'activité de :

Sapeur-Pompier Professionnel (SPP) :

Sapeur-Pompier Volontaire (SPV) :

Jeune Sapeur-Pompier (JSP) :

Agent Technique Spécialisé (ATS) :

J'atteste avoir exercé l'activité de Sapeur-Pompier :

J'atteste avoir plus de 75 ans :

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Nouvelle recrue :

Affectation du centre de :

■ Centre de secours ou service auquel vous êtes affecté :

<u>Quel est votre grade :</u>	<u>Catégorie :</u>

Merci de nous renvoyer le formulaire d'adhésion dûment rempli accompagné du règlement :

UDSP13 - Place Jean Jaurès - Bât.E - Lou Gabian - 13130 Berre l'Étang